

# Programme gouvernemental Politique environnementale

Aménagement & territoire  
**Environnement**  
Transports  
Travaux publics

Pour  
un développement  
durable



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Développement durable  
et des Infrastructures

1. Philosophie
2. Adaptations structurelles
3. Etat des lieux et mesures:
  - Environnement naturel
  - Environnement humain
  - Climat et énergie
4. Grands projets législatifs
5. Parcs naturels

# 1. Philosophie

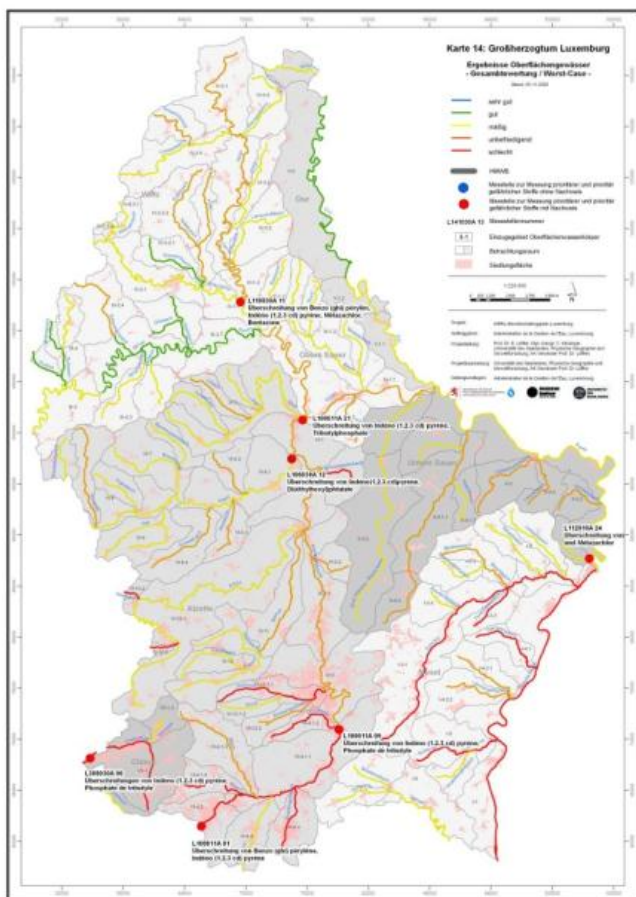
- Den A+O vun eiser Politik (Allianz an Opklärung)
  - Interministeriel Zesummenaarbecht
  - Zesumme mat Gemengen, ONGs, Akteuren um Terrain
  
  - Informatioun an Transparenz
  - EU-Dossieren
  
  - Einfach: Emwelt matdenken

## 2. Adaptations structurelles

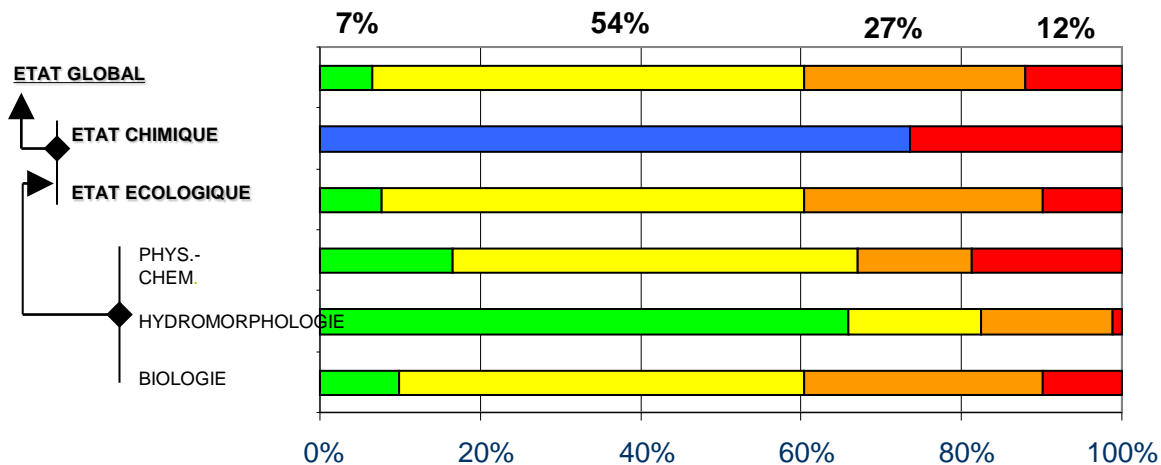
- Concentration des compétences en matière de gestion de l'environnement (Eau/Intérieur et Syviculture/Agriculture)
- Trouver les synergies (ANF, AEV, AGE)
- Transfert des compétences, du budget et du personnel
- Reforme de l'Administration de l'environnement (AEV)

# 3. Environnement naturel: Eau

- 3 des 5 masses d'eau souterraines en **bon état**
- 7% des eaux de surface naturelles étaient en **bon état**

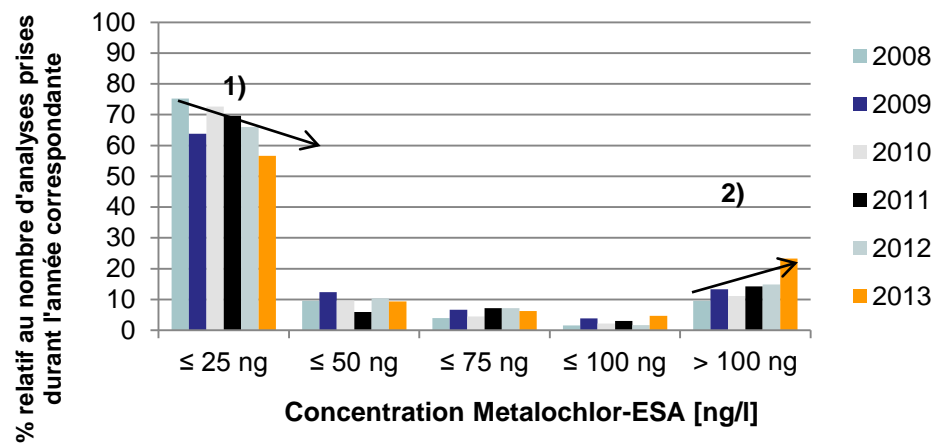
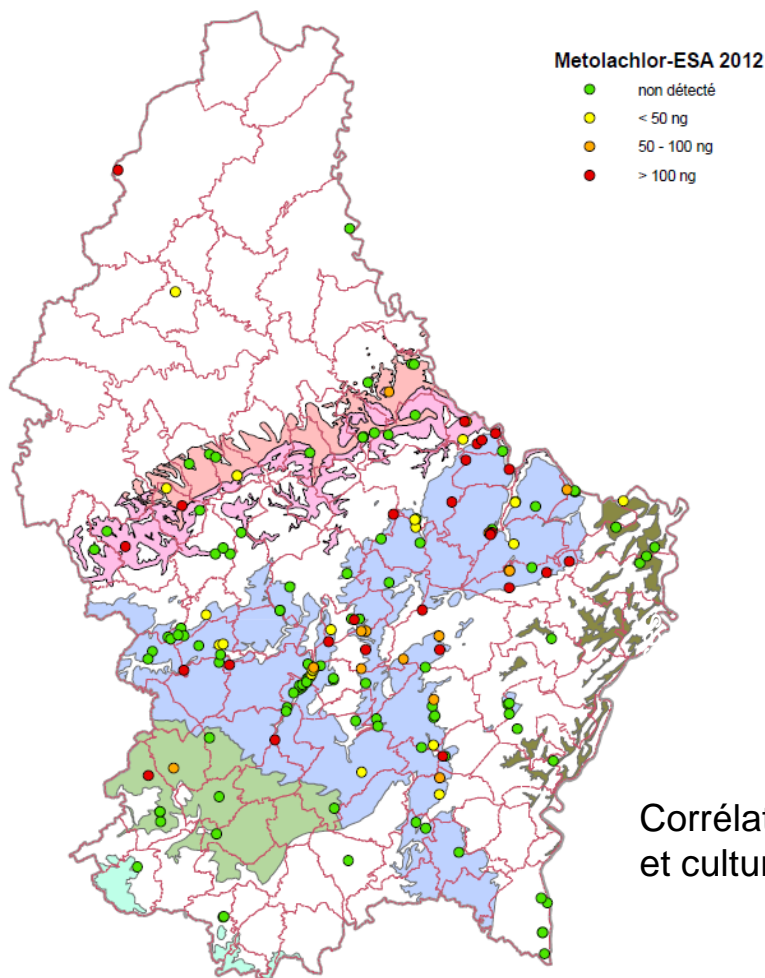


- Très bon
- Bon
- Moyen
- Médiocre
- Mauvais



# Eaux souterraines

## Présence de pesticides dans les points de surveillance d'eau souterraine (ex. Metolachlore-ESA (métabolite d'herbicide utilisé dans les cultures de maïs))



Tendances 2008-2013:

- 1) Répartition à plus large échelle
- 2) Augmentation des concentrations

Corrélations entre teneurs élevées en nitrates /Metolachlore- ESA  
et cultures de maïs



# Mesures: Gestion de l'eau

- Mise en place des **zones de protection d'eau potable**  
80 RGD de délimitation, indemnisations, mise en cohérence avec les mesures du PDR
- Mise en œuvre de la **directive « nitrates »** (91/676/CEE),
- Eaux usées: respects des obligations découlant de la **directive eaux urbaines résiduaires** (91/271/CEE),  
p.ex. Loi du 23 décembre 2013 autorisant l'Etat à participer au financement des travaux nécessaires à l'extension et à la modernisation de la station d'épuration de Nordstad/Bleesbruck
- Eau potable: **Reconstruction des infrastructures du SEBES** sur le site d'Eschdorf
- Mise en œuvre des **directives-filles** de la directive-cadre sur l'eau (e.a. substances prioritaires (2013/39/UE))
- Prix de l'eau harmonisé, refus de la privatisation

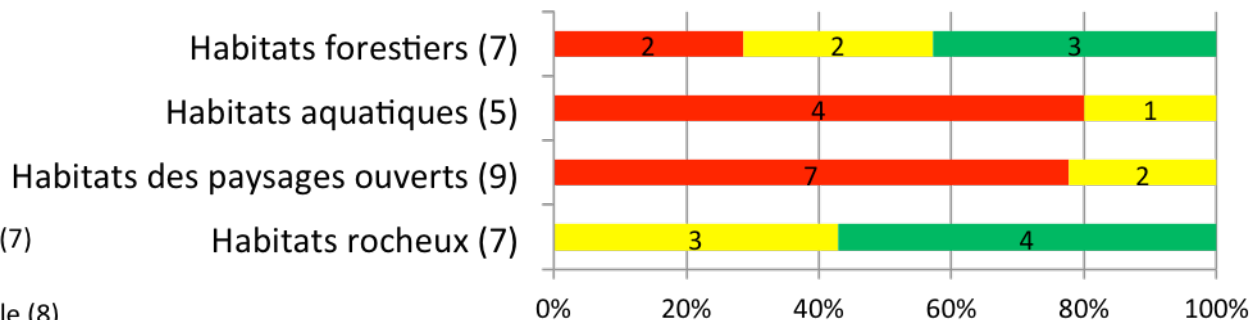
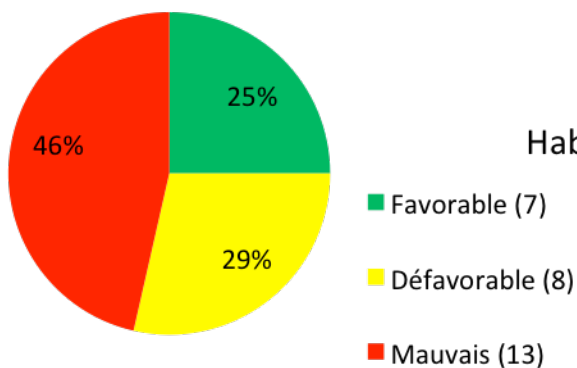
# Mesures: Gestion de l'eau

- Renaturations
- Elaboration du **plan de gestion** pour le 2e cycle de gestion (**2015-2021**) avec les acteurs concernés
- Publication des **cartes des zones inondables** et des **cartes des risques d'inondation** et élaboration du **plan de gestion des risques d'inondation**
- **Simplification** du régime des **autorisations « eau »**, synergies et workflow « eau-commodo-nature », introduction d'une procédure de notification, élaboration de formulaires de demande-type

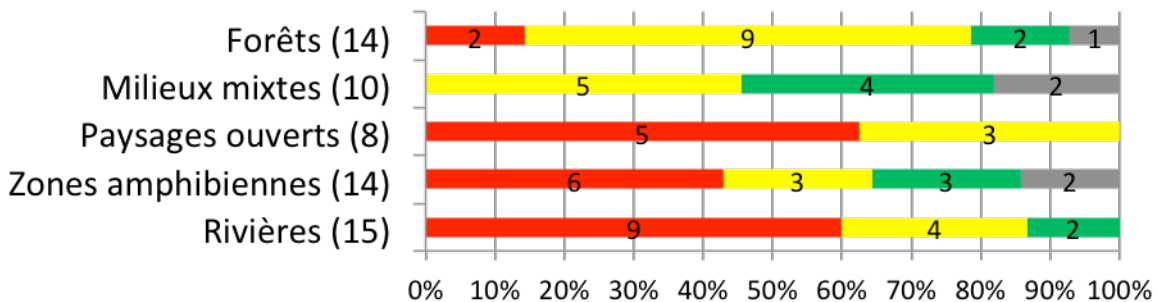
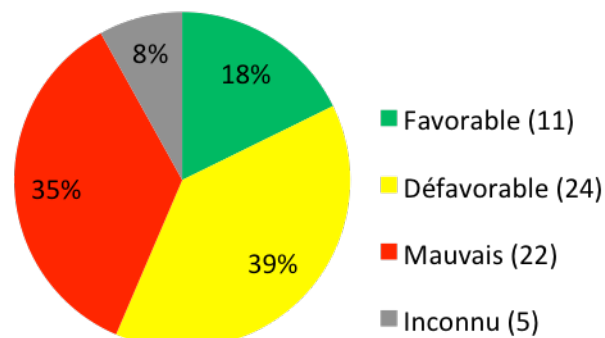


# Biodiversité

## Etat de conservation des habitats



## Etat de conservation des espèces



Pour un développement durable

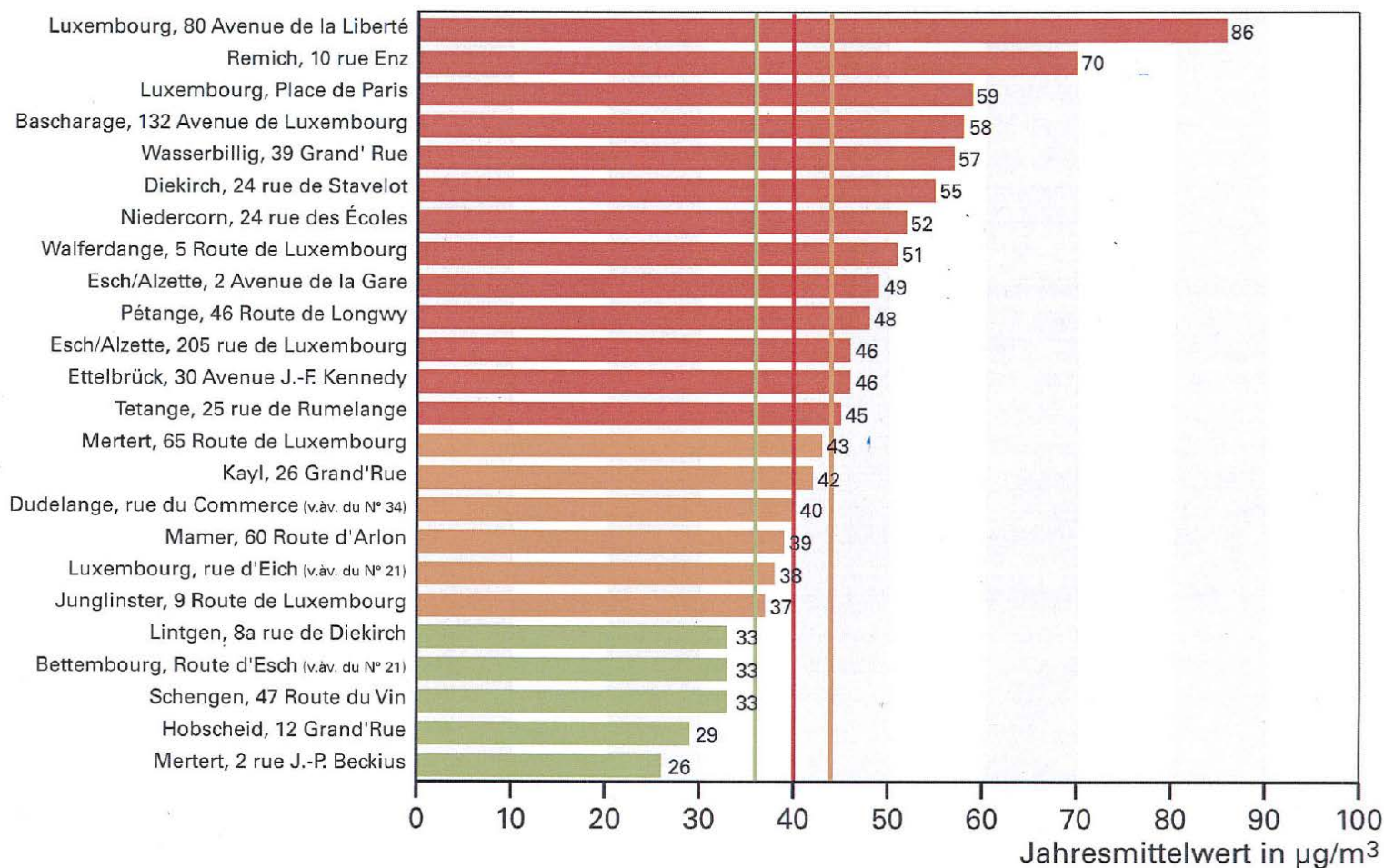


LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Développement durable  
et des Infrastructures

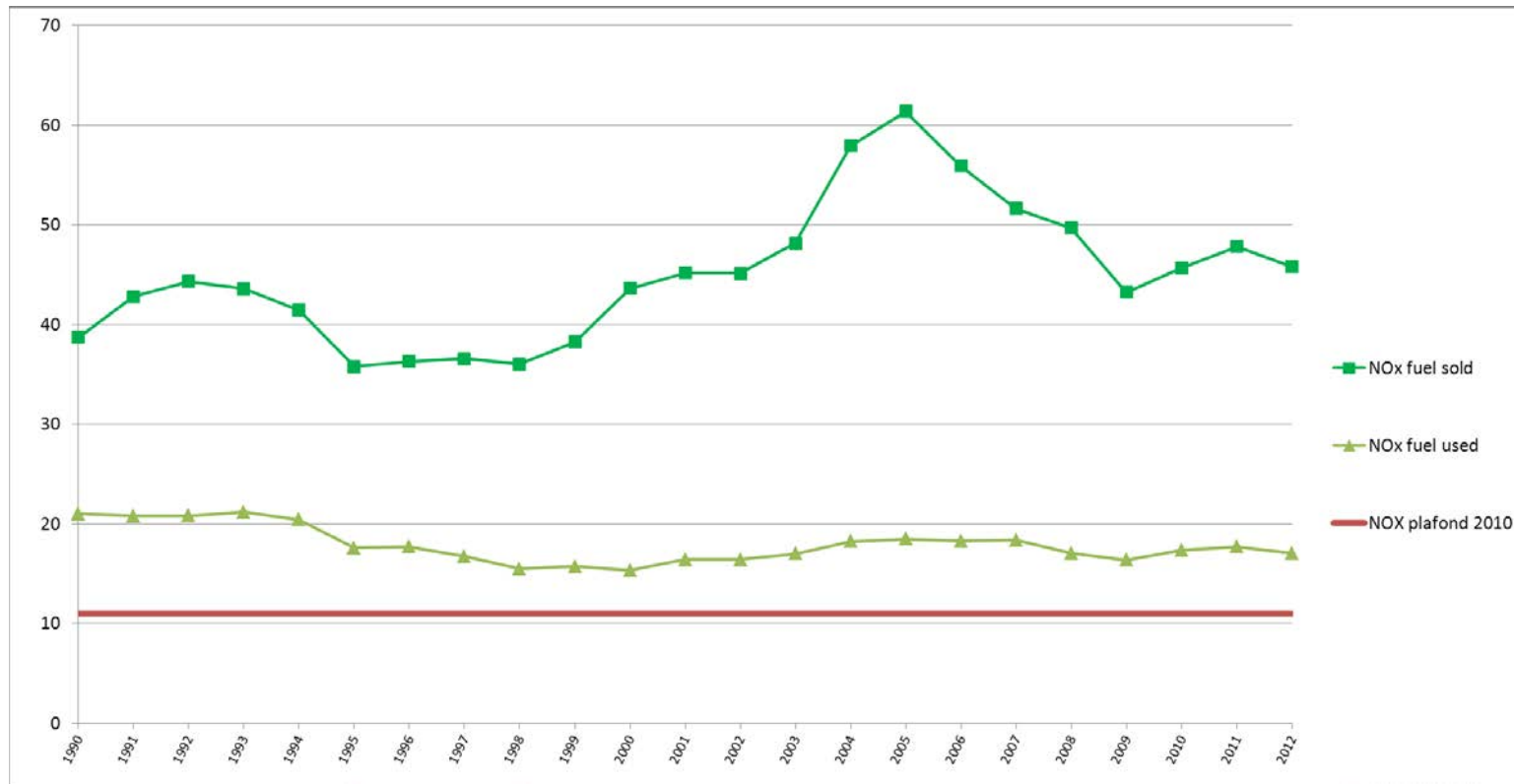
# Mesures: Biodiversité

- « Concilier protection de la nature et agriculture »
- Orientation stratégique du Plan de développement rural (PDR) pour atteindre les objectifs environnementaux
- Révision du Plan national pour la protection de la nature (PNPN)
- Renforcer l'information, la sensibilisation et la transparence
  - Publication du cadastre des biotopes et des « Bewirtschaftungsrichtlinien »  
17.03.2014
  - Réglementation claire concernant les constructions en zone verte « Leitfaden »
  - Participation du public lors de la désignation des 6 nouvelles zones Natura 2000 (IBA)

# Qualité de l'air à travers le pays



# Les plafonds d'émission nationaux pour les polluants atmosphériques – dioxydes d'azote



- Task force « Qualité de l'air » (MDDI, Finances, Economie, Agriculture, Santé et administrations) 02/2014
- Efforts pour atteindre les objectifs de la 2008/50/CE du 21 mai 2008 concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe :
  - Elaboration de plans d'action pour atteindre les objectifs
- Préparation et mise à jour des inventaires nationaux pour les polluants atmosphériques
- Coordination des politiques pour se rapprocher des objectifs du protocole de Göteborg et de la directive 2001/81/CE (Directive NEC).
  - La politique à développer se fondera sur une approche sectorielle en visant plus particulièrement les secteurs de l'industrie et du transport.

# Climat et énergie

- Priorité politique au niveau national et concernant la EU-Présidence 2015
- Position du Luxembourg: 3 Objectifs fixes: 40% réduction CO2, au moins 30 % énergies renouvelables et efficacité
- Au niveau interministériel:
  - révision du plan d'action pour le développement des énergies renouvelables
  - 2<sup>e</sup> plan d'action national Protection climat
  - introduction d'un nouveau mécanisme financier dans le domaine du logement (introduction du principe de préfinancement)
  - contrôle efficace des passeports énergétiques
  - promouvoir et augmenter l'efficacité énergétique du secteur de l'industrie
  - « *Tanktourismus* »: lancement d'une étude qui quantifiera les effets financiers et les effets environnementaux d'un « *phasing out* »

## 4. Grands projets législatifs

- Projet de loi concernant la protection de la nature et des ressources naturelles
- Réforme de la législation sur les forêts (Code Forestier)
- Modification de la loi relative à l'eau
- Projet de loi sur la protection des sols
- Modification de la loi sur les établissements classés (Commodo)

# 5. Parcs naturels

- Parcs naturels existants (Our et Haute Sûre)
  - Evaluation
- Création Parc Naturel Mullerthal (Statuts 2014)
  - Station biologique
  - Participation du publique
- „Naturpark Dräilännereck“ et Biodiversum 2015



Merci fir Äer Opmierksamkeet!

**Elo ass et un lech: Froen?**